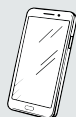




N'hésitez pas
à nous
contacter si
vous avez des
questions ou
besoin d'aide.

syndicat.soutienccsn@spsdc.ca

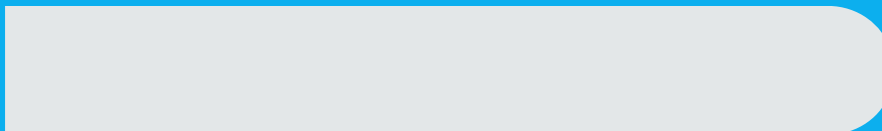


819-478-8735

Accidents et blessures

Important de compléter le rapport d'accident et d'incident :

- À remplir le plus tôt possible;
- Même si vous n'éprouvez pas de malaise pour le moment;
- De façon simple et concise.



- Aller consulter le plus rapidement possible lors de blessure physique ou psychologique; (médecin, dentiste et ophtalmologiste)
- S'il y a bris de matériel (ex. vos lunettes), vous devez remplir le formulaire de réclamation du travailleur sur le site internet de la CNESST.



La prévention,
c'est la responsabilité de tous!





N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou besoin d'aide.

syndicat.soutiencsn@spsdc.ca



819-478-8735

Situations à risques



Il est primordial de signaler toutes situations à risques telles que:

- Une rampe chambranlante;
- Une flaque d'eau;
- Du matériel au sol;
- De la glace dans le stationnement.

Évitez de vous placer dans une situation dangereuse telle que :

- Marcher en regardant son cellulaire;
- Monter sur une chaise ou pupitre pour accrocher des décorations;
- Se tenir derrière un but lors de la surveillance.



La prévention,
c'est la responsabilité de tous!





Contact avec le sang



**Pas de gants,
pas d'intervention !**

N'hésitez pas
à nous
contacter si
vous avez
des
questions ou
besoin
d'aide.

Quoi faire en cas de contact avec le sang ?

*exemple: morsure perçant la peau, crachat sur une plaie
ouverte, intervention lors d'un saignement de nez, etc.*

- Toujours porter des gants;
- Rincer la plaie le plus rapidement possible avec de l'eau et du savon (si possible);
- Se rendre à l'urgence et mentionner l'exposition professionnelle au sang.



syndicat.soutienscsn@spsdc.ca



819-478-8735



La prévention,
c'est la responsabilité de tous!





L'hiver arrive
à grands pas!

N'hésitez
pas à nous
contacter
si vous
avez des
questions
ou besoin
d'aide.

syndicat.soutiencsn@spsdc.ca



819-478-8735

Les crampons

**Saviez-vous que votre employeur
doit fournir des crampons si vous
travaillez à l'extérieur?**

Pensez à aviser votre direction si le
dégagement ou le déneigement de la
cour ou des portes de l'établissement ne
sont pas adéquats.



La prévention,
c'est la responsabilité de tous!



La violence



Important de signaler toutes situations de violence à votre supérieur

Nul ne doit tolérer la violence sous toutes ses formes.

(physique, psychologique, sexuelle ou conjugale)

N'hésitez pas à communiquer avec le PAE (programme d'aide aux employés) pour obtenir du support.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou besoin d'aide.

syndicat.soutienccsn@spsdc.ca



819-478-8735



La prévention,
c'est la responsabilité de tous!

